



RAPPORT DE LA

Commission des Finances (CoFin)

CHARGÉE D'Étudier le/LA

PR 58-2025 Demande de crédit de CHF 280'000 pour soutenir les activités du Casino-Théâtre de Rolle durant la période 2026-2029

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission (liste des présent(e)s *in fine*) s'est réunie le jeudi 6 novembre 2025 à 7h00 dans les bureaux de la Région de Nyon afin d'étudier l'objet cité en titre en présence de **Frédéric Mani**, Président de Région de Nyon ainsi que de **Boris Mury**, Secrétaire Général (SG). Ces derniers ont répondu à nos questions, ce dont nous les remercions chaleureusement.

Préambule :

Le Casino-Théâtre de Rolle fait partie des quatre grandes institutions culturelles du district qui sont soutenues par Région de Nyon. Pour rappel, sont également conventionnées, Visions du Réel, l'Usine à Gaz et le far°.

Au-delà de leur rôle culturel, ces institutions participent activement à la dynamique économique et touristique de la région : les divers événements génèrent des retombées pour le secteur hôtelier, la restauration, le commerce local et contribuent à l'attractivité globale du territoire.

A ce titre, le Casino-Théâtre de Rolle remplit ces critères et a déjà bénéficié à deux reprises, d'une convention quadriennale, à savoir de 2018-2021 et de 2022-2025, engageant déjà les mêmes parties : La Commune de Rolle, le Canton de Vaud et la Région de Nyon. Avant cela, une convention tripartite liait l'Association du Casino, la Commune de Rolle et le Conseil Régional. En effet, depuis 2014, par le biais de cette convention, Régionyon allouait un montant annuel de CHF 50'000.- au Casino-Théâtre.

Discussion :

La demande de crédit concerne une participation financière de CHF 280'000.- pour soutenir les activités du Casino-Théâtre pour la période quadriennale de 2026 à 2029, montant identique à la convention précédente. Il s'agit d'un engagement pris par Région de Nyon sous réserve de l'approbation du budget 2026, 2027, 2028 et 2029.

L'Etat de Vaud a en outre prévu d'augmenter sa participation à CHF 70'000.- par rapport à la période 2022-2025, soit CHF 25'000.- de soutien supplémentaire par année. Cette augmentation reste à être confirmée après le vote du budget 2026 par le Grand Conseil au mois de décembre.

Le financement de la Région de Nyon, d'un montant total de CHF 70'000.- par année sur 4 ans, se décompose ainsi :

- CHF 40'000.- / année issus du budget ordinaire culture et conventions (150.3650) de la Région
- CHF 30'000.- / année issus du fonds FRAT

Le montant de CHF 70'000.- sera conventionné avec le Casino-Théâtre, contrairement à la répartition, c'est-à-dire que par un préavis la répartition présentée ci-dessus pourrait changer.

A noter que la Commission du tourisme s'est également prononcée favorablement sur la participation du FRAT pour un montant annuel de CHF 30'000.- pour les années 2025-2028.

Conclusion

Votre Commission relève une capacité financière positive, autant de la Région que du fonds FRAT, pour financer ce préavis.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission des Finances recommande, à l'unanimité de ses membres, de bien vouloir accepter le préavis 58-2025 du Comité de direction et de prendre les décisions suivantes :

1. d'accorder le crédit de CHF 280'000.- en faveur de l'association du Casino-Théâtre de Rolle,
2. d'imputer le montant de CHF 40'000.- par année sur le compte de fonctionnement 150.3650,
3. d'imputer le montant de CHF 30'000.- par année sur le fonds FRAT.

Begnins, le 11 novembre 2025

Pour la Commission de Finances,

LES MEMBRES DE LA COMMISSION	
Nathalie Vez	
Givrins	
Cesare Palmieri, rapporteur	
Begnins	
Robert Jenefsky	

Nyon	
Vincent Moret	
Coppet	
Philippe Schirato	
Founex	
Jacques Tschudin	
Rolle	
Francis Costiou	
La Rippe	